

L'accord de Paris suscite des éloges et des critiques



Paris, 12 décembre, (RHC, Le Monde).- L'accord final du sommet climatique de Paris a reçu plus de critiques que d'éloges, analysé aujourd'hui à Paris et proposé par la présidence française de la COP21 sur le changement climatique a été salué par plusieurs pays comme l'Espagne et la Chine qui considèrent qu'il ouvre la route à une lutte globale contre ce phénomène et établit de nouveaux mécanismes pour son renforcement.

L'accord est formé de 31 pages à 29 articles et d'un vaste préambule.

Cependant de nombreux négociateurs sont d'avis que même s'il s'agit d'un document positif dans sa généralité, il aurait pu être plus strict dans certains de ses articles.

À la différence du Protocole de Kyoto, datant de 1997, qui signalait que les pays développés avaient la plus grande responsabilité dans ce phénomène, l'accord de Paris souligne que la responsabilité est globale. Pourtant l'un des thèmes les plus débattus a été justement la responsabilité partagée mais différenciée. Il accorde une plus grande importance aux contributions nationales, présentées jusqu'à présent par 186 pays.

L'accord n'est pas contraignant. Il établit cependant que les contributions nationales doivent l'être à l'intérieur de chaque pays.

L'accord de Paris prévoit la création de mécanismes pour la révision des contributions nationales tous les 5 ans.

Il établit un plus grand équilibre entre actions, engagements et coopération pour s'adapter et mitiger les effets des changements climatiques.

L'accord se limite, dans son préambule, à faire référence, aux objectifs que se sont fixés les pays pour ne pas permettre que la hausse de la température ne dépasse les 2 degrés centigrades. Il appelle à consentir des efforts pour ne pas dépasser 1,5 degrés.

Présentant le texte de l'accord, le président du sommet, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius a assuré qu'il s'agit d'un texte ambitieux, équilibré, juste, durable et contraignant, qu'il prend en compte la justice climatique et les responsabilités différenciées, avis non partagé par Maxime Combes, porte-parole de l'association Attac-France, qui a dénoncé le manque de concret de l'accord.

Il a expliqué que la mention d'un objectif de 1,5°C ne saurait masquer l'absence d'engagements chiffrés de réduction d'émissions de gaz à effet de serre pour les années à venir. Il a critiqué aussi le fait qu'il n'y a pas de feuille de route clairement établie, y compris en matière de financement. Se servant des antonymes des qualificatifs utilisés par Laurent Fabius il a précisé : Nous avons affaire à un accord sans ambition, non contraignant, injuste et clairement déséquilibré.

Le directeur de Greenpeace International, ONG qui est en première ligne du combat contre les changements climatiques, Kumi Naidoo, est d'avis que l'accord peut « nous aider à nous désembourber » de la crise climatique certes, mais qu'il est « *loin d'être satisfaisant* » surtout pour ceux qui souffrent le plus les impacts du réchauffement.

« L'injustice transpire dans ce texte-a-t-il signalé avant d'ajouter que les pays à l'origine du problème ont promis trop peu d'aide pour les populations sur les lignes de front du dérèglement climatique, qui sont déjà en train de perdre leurs moyens de subsistance et la vie. »

Des manifestants sont descendus dans la rue à Paris pour exprimer leur mécontentement avec cet accord qu'ils considèrent comme insuffisant pour lutter contre le réchauffement global.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/78643-laccord-de-paris-suscite-des-eloges-et-des-critiques>



Radio Habana Cuba